Date imprimée: 3/11/2019 Page 1 / 6

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom: PRO 6X426G LSPR MARK CAUTION BLUE Date de Révision: 3/11/2019

Product Identifier: 242674 Société/Entreprise: 8/18/2015

Caractérisation chimique: Marking Paint/Aerosol

Société/Entreprise: Rust-Oleum Canada (ROCA) Fabricant: Rust-Oleum Canada (ROCA)

200 Confederation Parkway

Concord, ON L4K 4T8

200 Confederation Parkway

Concord, ON L4K 4T8

Concord, ON L4K 4T8

Canada

Préparée par: Service des affaires réglementaires

Canada

Numéro de téléphone d

'urgence:

Hotline de 24 heures: 847-367-7700

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

Dangers spécifiques

44% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Aérosol inflammable, catégorie 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.

Compressed Gas H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Cancérogénicité, catégorie 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

STOT, exposition simple, catégorie 3, NE H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Irritation oculaire, catégorie 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C / 122°F.

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/

du visage.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Date imprimée: 3/11/2019 Page 2 / 6

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où

elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

3. Composition / Information On Ingredients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	<u>Wt.%</u>	Symbols GHS	Phrases GHS
Acétone	67-64-1	24	GHS02-GHS07	H225-319-332-336
Propane	74-98-6	17	GHS04	H280
Distillats, Hydrotreated, Léger	64742-49-0	14	GHS08	H304
N-Butane	106-97-8	8.0	GHS04	H280
Dioxyde de Titane	1317-80-2	4.6	Not Available	Not Available
Talc (silicate de magnésium hydraté)	14807-96-6	3.5	Not Available	Not Available
Xylène	1330-20-7	3.4	GHS02-GHS07	H226-315-319-332
Carbonate de Diméthyle	616-38-6	2.9	GHS02	H225
Acétate de n-Butyle	123-86-4	2.8	GHS02-GHS07	H226-336
Dioxyde de Titane	13463-67-7	2.2	Not Available	Not Available
Éthylbenzène	100-41-4	8.0	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-332-351-373
Octane	111-65-9	0.6	GHS02-GHS07- GHS08	H225-304-315-336

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d'ingestion: Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

Date imprimée: 3/11/2019 Page 3 / 6

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :

Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: POINT D'ECLAIR EST INFEREUR DE -3°C. DANGER! EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE!L'eau pulverisee pourrait s'averer inefficace. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme. Les vapeurs peuvent former un melange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'a une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. La perforation du contenant sous pression peut faire eclater le contenant. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermetiquement fermes.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Du materiel de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, devrait etre utilise. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures en cas de dispertion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Isoler l'endroit dangereux et empecher le personnel qui n'est pas essentiel ou qui n'est pas protege d'acceder aux lieux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage: Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Contenu sous pression. Ne pas entreposer a plus de 49 degres C (120 degres F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides inflammables de classe NFPA I et proteges en consequence. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV- TWA	ACGIH TLV- STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL- CEILING
Acétone	67-64-1	25.0	250 ppm	500 ppm	1000 ppm	N.E.
Propane	74-98-6	20.0	N.E.	N.E.	1000 ppm	N.E.
Distillats, Hydrotreated, Léger	64742-49-0	15.0	N.E.	N.E.	N.É.	N.E.
N-Butane	106-97-8	10.0	N.E.	1000 ppm	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	1317-80-2	5.0	N.E.	N.É.	N.E.	N.E.
Talc (silicate de magnésium hydraté)	14807-96-6	5.0	2 mg/m3	N.E.	N.E.	N.E.
Xylène	1330-20-7	5.0	100 ppm	150 ppm	100 ppm	N.E.
Carbonate de Diméthyle	616-38-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Acétate de n-Butyle	123-86-4	5.0	50 ppm	150 ppm	150 ppm	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Éthylbenzène	100-41-4	1.0	20 ppm	N.E.	100 ppm	N.E.
Octane	111-65-9	1.0	300 ppm	N.E.	500 ppm	N.E.

Protection individuelle

Date imprimée: 3/11/2019 Page 4 / 6

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser du materiel de ventilation a l'epreuve des explosions. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs. Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Un respirateur d'épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA avec la cartouche ou la boîte métallique de vapeur organique peut être permis dans certaines circonstances où on s'attend à ce que des concentrations aéroportées dépassent des limites d'exposition.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés physiques et chimiques

 Caractéristiques:
 Jet en brume
 Etat Physique:
 Liquide

 Odeur:
 Comme un solvant
 Seuil de l'odeur:
 N.E.

 Relative Density:
 0.824
 pH:
 N.A

Point de congélation, ° C: Non déterminé Viscosité: Non déterminé

Non déterminé

Solubilité à l'eau: Pue Coéf de partition Octanol-Eau

Decompostion Temp., °C: Non déterminé (Kow):

Plage du point d'ébullition: -37 - 1,649 Explosive Limits, vol%: 0.9 - 13.0 Inflammabilité: Supporte la combustion Point d'éclair, °C: -96

Taux d'évaporation:Plus rapidement que l'ÉtherAuto-ignition Temp., °C:Non déterminéDensité de vapeur:Plus lourd que l'airPression de vapeur, mmHg:Non déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des lésions oculaires graves

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une irritation cutanee. Il pourrait se produire des reactions allergiques.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Nocif si inhale. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif si ingere.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du

Date imprimée: 3/11/2019 Page 5 / 6

poncage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)Peut causer des troubles du systeme nerveux central (narcose occasionnant une perte de coordination, une faiblesse, de la fatique, de la confusion mentale et une vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
67-64-1 64742-49-0 106-97-8 14807-96-6 1330-20-7 616-38-6 123-86-4 13463-67-7 100-41-4 111-65-9	Acétone Distillats, Hydrotreated, Léger N-Butane Talc (silicate de magnésium hydraté) Xylène Carbonate de Diméthyle Acétate de n-Butyle Dioxyde de Titane Éthylbenzène Octane	5800 mg/kg Rat >5000 mg/kg Rat N.E. 6000 3500 mg/kg Rat 13000 mg/kg Rat 10768 mg/kg Rat >10000 mg/kg Rat 3500 mg/kg Rat N.E.	>15700 mg/kg Rabbit >3160 mg/kg Rabbit N.E. N.E. >4350 mg/kg Rabbit >5000 mg/kg Rabbit >17600 mg/kg Rabbit 2500 mg/kg 15400 mg/kg Rabbit N.E.	50.1 mg/L Rat >4951 mg/L Rat 658 mg/L Rat 30 29.08 mg/L Rat 140 mg/L Rat > 21 mg/L Rat N.E. 17.4 mg/L Rat >23.36 mg/L Rat

N.E. - Not Established

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: N'incinérez pas les récipients fermés. Ce produit comme fourni est défini par USEPA comme déchêt dangereux inflammable . Débarassez-vous de la portion non utilisée du produit comme déchêt dangereux (D001) selon le règlement fédéral, local, et de l'état.

14. Informations relatives au transport Notional (LICDOT)

	National (USDOT)	International (IMDG)	<u>Aérien (IATA)</u>	TDG (Canada) - FRENCH
UN Number:	N.A	1950	1950	N.A
Nom UN::	Paint and Related Spray Products in Ltd Qty	Aérosol, inflammable	Aerosols, flammable	Aérosol, inflammable
Classe de danger :	N.A	2	2.1	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	N.A	N.A	N.A
Quantité Limitée:	Oui	Oui	Oui	Oui

15. Informations règlementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Gas under pressure, Cancérogénicité, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

Date imprimée: 3/11/2019 Page 6 / 6

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimiqueN° CASXylène1330-20-7Éthylbenzène100-41-4

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Nom chimique
L'huile de ricin, le sel sulfaté, de sodium

N° CAS
68187-76-8

Réglementations des états américains : comme suit:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:

WARNING: Cancer and Reproductive Harm - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* Inflammabilité: 4 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 4 Instabilité 0

Maximum Incremental Reactivity 0.79

CE DATE DE RÉVISION: 3/11/2019

MOTIF DE LA RÉVISION: Revision Description Changed

Product Composition Changed

Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):

01 - Identification

02 - Hazard Identification

09 - Physical & Chemical Properties

14 - Transport Information15 - Regulatory Information16 - Other Information

Revision Statement(s) Changed

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues cidessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.